

La FEDE obtient à l'arraché la promesse d'un palier au 1er janvier 2016

Il aura fallu discuter avec une délégation du Grand Conseil, pour obtenir enfin une promesse d'allègement des mesures d'économie. En 2016, le personnel devrait recevoir le palier au 1er janvier et non au 1er juillet. Un succès qui conforte la FEDE dans sa ligne d'action. Pour rester efficace, un seul mot d'ordre: restons unis.

La FEDE n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de convaincre le Conseil d'Etat d'alléger les mesures d'économie. Elle a plaidé pour un retour à la normale en 2015, par l'octroi du palier dès janvier. Mais elle n'a pas été suivie.

Mis en cause au sujet de sa politique restrictive en matière d'amortissement, le Conseil d'Etat n'a pas l'intention d'en changer. Sa priorité est de reconstituer le plus rapidement possible sa capacité d'autofinancement, pour pouvoir faire face à de nouveaux investissements. Il n'entendait pas non plus prélever plus de 20 millions sur la fortune de l'Etat pour équilibrer son budget 2015. Pourtant avec une fortune de près de 1 milliard, la marge de manœuvre est confortable et un prélèvement supplémentaire (3 millions pour financer le versement du palier au 1er janvier 2015) aurait été parfaitement envisageable, sans mettre en péril les finances du canton.

Face à ce blocage et dès lors que le projet de budget 2015 avait été transmis à la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil (CFG), la FEDE s'est tournée vers cette dernière. Après plusieurs discussions, la CFG a répondu qu'elle ne toucherait pas au budget 2015, mais qu'elle s'engageait à veiller que le palier soit octroyé au 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Etat s'est engagé de son côté à constituer une réserve approvisionnée par un éventuel excédent de recettes dans les comptes 2014. Si un bénéfice se concrétise, il servira entre autre à alléger les mesures d'économie.

Le bilan des actions menées par la FEDE pour s'opposer au plan structurel d'économies a fait l'objet



d'une discussion animée lors de l'Assemblée des délégué-e-s de la FEDE qui s'est tenue le 19 novembre. Une partie des délégué-e-s aurait souhaité que la FEDE mène davantage d'actions de mobilisation pour que le mécontentement du personnel s'exprime avec plus de force et que la Conseil d'Etat en prenne davantage la mesure. D'autres délégué-e-s ont considéré au contraire que la FEDE avait combiné de manière judicieuse les phases de mobilisation et de négociation. Ils ont estimé que la Fédération avait obtenu ce qu'elle pouvait espérer de mieux dans ce contexte. Cette discussion ouverte a montré une fois de plus que la FEDE est un lieu de discussion démocratique. Le débat n'est pas un obstacle à l'unité. Il est, au contraire, stimulant et nécessaire.

Une majorité du personnel de l'Etat participe aux actions organisées par la FEDE et se reconnaît dans sa ligne de défense de ses intérêts définie par son comité. Néanmoins, des tensions internes ont été nettement confirmées en seconde partie d'assemblée. Dès lors les propositions de modification de statuts ainsi que l'élection des membres du bureau de la FEDE ont dû être renvoyées à une assemblée extraordinaire qui se tiendra au printemps 2015.

L'unité et l'efficacité de la FEDE devant être préservée, tout sera mis en œuvre ces prochaines semaines pour résoudre rapidement cette crise et apaiser les tensions.